

VILLE DE CARCASSONNE

N° D'ORDRE. 231

DECISION DU MAIRE

En application de la délibération du Conseil Municipal n°4 du 3 juillet 2020 et de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

DIAGNOSTIC DE CYBERSECURITE – PACK INITIAL MARCHE CONCLU AUPRES DE L'UGAP

Considérant le plan France Relance piloté par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) visant à renforcer le niveau de cybersécurité des administrations, des collectivités et des organismes au service des citoyens, tout en dynamisant l'écosystème industriel français et

Considérant l'organisation en 3 phases du parcours de cybersécurité proposé par l'Agence et les besoins déterminés pour la ville au terme de la phase 1 de pré-diagnostic,

Considérant la nécessité de s'appuyer sur un prestataire spécialisé pour la réalisation de la phase 2 « diagnostic initial » comportant des actions de sensibilisation, de formation et d'audit et l'élaborer d'un plan de sécurisation comportant des mesures concrètes à mettre en œuvre,

Considérant la demande faite auprès de l'UGAP, centrale d'achat au titre des dispositions de l'Article L2113-2 du Code de la commande publique et la proposition réceptionnée, totalement conforme aux attentes tant sur le plan technique que financier,

Considérant les dispositions de l'Article L2113-4 du Code susvisé stipulant que « *L'acheteur qui recourt à une centrale d'achat pour la réalisation de travaux ou l'acquisition de fournitures ou de services est considéré comme ayant respecté ses obligations de publicité et de mise en concurrence pour les seules opérations de passation et d'exécution qu'il lui a confiées.* »

Considérant que les crédits nécessaires sont prévus sur la ligne 20 2031 020 du budget principal,

J'ai donc décidé de conclure un marché avec l'UGAP pour un montant total de 31 320,17 €HT soit 37 584,20 €TTC

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20210921-decision21231-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/09/2021

Affichage : 21/09/2021

